

CONSEIL MUNICIPAL - 12 février 2020 - 18h30

- **Compte de gestion, et compte administratif 2018 : Commune**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2019 communal, qui fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 768 322,77 € et un déficit cumulé d'investissement de 312 672,58 €, soit un excédent global de 455 650,19 €.

- **Compte de gestion, et compte administratif 2017 : Lotissement**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2019 du lotissement communal, qui fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 92 010,24 € et un déficit cumulé d'investissement de 90 965,16 € soit un excédent global de 1 045,08 €.

- **Tarifs du foirail**

Reconduction des tarifs actuels proposés par la commission des marchés jusqu'à la fin de l'année. Au vu des travaux effectués sous le foirail, un réexamen de ces tarifs aura lieu avant la fin de l'exercice pour une application dès janvier 2021.

- **Vente des chariots de transport des chevreaux**

Le conseil fixe à 20 €/l'unité le prix de vente de ces chariots inutilisés depuis la fermeture du marché caprin.

- **Convention Gérédis**

Signature d'une convention de servitude avec Gérédis pour l'installation d'une ligne souterraine : bande de 3m de large sur environ 23 m de longueur, plaine du Château.

- **Cession d'un chemin à La Fuye**

Le conseil confirme son souhait de cession d'un ancien chemin inutilisable depuis de nombreuses années, ne desservant aucune parcelle, à la Fuye. Les frais de bornage, estimés à environ 750 € seraient à la charge des riverains preneurs, ainsi que les frais d'enquête publique : 38,10 €HT / vacation horaire du commissaire enquêteur. Des frais d'enregistrement cadastral sont également à prévoir. Le conseil entérine ce projet et autorise le Maire à contacter un commissaire enquêteur.

- **Questions diverses**

- Commission des finances le 24 février à 9h30 au foirail,
- Pot avec les agents communaux le 27 février à 17jh en mairie,
- Prochain conseil le 11 mars à 20h30 (sera confirmé ultérieurement),
- Agenda : scrutin du 15 mars : permanence des bureaux de vote.

Fin de conseil : 20h